

En direct des Balcons

Lettre d'information aux élus communautaires et aux élus municipaux des Balcons du Dauphiné

Retour sur le conseil du 10 mars 2020

Les délibérations

FINANCES

▶ Budget

Ce dernier conseil communautaire du mandat avait pour ordre du jour l'adoption des comptes administratifs 2019 et des budgets 2020. La gestion financière tout au long de ce mandat et les mesures prudentielles adoptées pour élaborer les budgets 2019 auront permis de dégager un excédent cumulé le 14,2 M€. Aucun emprunt n'a été contracté et l'encours de la dette au 31 décembre 2019 est ramené à un taux insignifiant de moins de 30 € par habitant. L'évolution des dépenses de gestion est essentiellement liée aux extensions de compétences (enfance et petite enfance). L'excédent de fonctionnement 2019 du budget principal constaté pour un montant de 3,6 M€ sera affecté en 2020 au financement des investissements pour un montant de 2 M€ le solde de 1,6 M€ étant reporté en fonctionnement. Pour 2020, le budget a été adopté par le Conseil communautaire par 67 voix pour et 6 abstentions.

La section de fonctionnement du budget principal s'équilibre à 37 353 135 € et permet un prélèvement de 2 567 965 € pour financer l'investissement. La section d'investissement s'équilibre à 24 690 970 € sans recours à l'emprunt.

Les investissements portent essentiellement sur l'aménagement du nouveau siège communautaire, des fonds de concours pour le Très Haut Débit et le Plan Local de l'Habitat, la mise en oeuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), les actions en faveur de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et la modernisation des services.

Côté fiscalité, un taux unique de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères a été adopté et sera de 10,25%.

RESSOURCES HUMAINES

- ► Création d'emploi fonctionnel de DGA La création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint a été approuvée.
- Actualisation du tableau des effectifs
 Les élus communautaires ont approuvé le nouveau
 tableau des emplois (en pièce jointe) intégrant notamment
 la création de postes d'emploi fonctionnel de DGA, d'attaché territorial, de rédacteur, d'animateur principal
 2ème classe, d'agent de maitrise et la suppression
 d'un poste d'animateur et d'un poste de technicien.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

▶ Déclassement du bâtiment communautaire de MORESTEL

Dans le cadre de la vente du siège de Morestel et des parcelles cadastrales Al 128, 125 et 127, leur déclassement avant désaffectation a été approuvé par les élus communautaires.

- ▶ Modification du lieu de séance des deux premiers conseils communautaires du mandat 2020/2026 Pour assurer un accueil satisfaisant et conforme aux normes de sécurité, les deux premiers conseils communautaires du prochain mandat auront lieu au foyer communal de Salagnon.
- Charte DGFIP réseau de proximité
 Dans le cadre de la mise en place du nouveau réseau des
 services des finances publiques, une charte sera signée entre
 la communauté de communes des Balcons du Dauphiné et
 la Direction départementale des finances publiques. L'objectif
 est de renforcer la présence de la Direction générale des
 finances publiques (DGFiP) dans les territoires en augmentant
 le nombre de points de contact pour les usagers et d'améliorer
 les prestations de conseil aux collectivités locales.

ENVIRONNEMENT

► Arrêt PCAET

Le Conseil communautaire a été marqué par l'arrêt du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui guidera les actions des Balcons du Dauphiné 2020-2026 en matière de transition écologique.

Les 4 axes stratégiques du PCAET sont :

- 1- Développer une nouvelle mobilité
- 2- Rendre les Bâtiments et leurs occupants sobres en éner-
- 3- Favoriser une activité économique locale durable
- 4- Aménager un territoire résilient

► Participation financière à l'étude concernant le projet de liaison Lyon-Meyzieu – Pont de Cheruy-Crémieu

Afin de proposer la solution de mobilité la plus adaptée, une étude va être menée concernant le projet de liaison Lyon-Meyzieu-Pont-de-Cheruy-Crémieu. Le Conseil communautaire a approuvé la participation financière de la communauté de communes à cette étude dans la limite de 25 000€.

- ▶ Convention de prestation de services entre la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (CCBD) et la Communauté d'Agglomération Portes de l'Isère (CAPI) pour l'entretien des fonciers du Syndicat des Marais de Bourgoin-Jallieu (SIMBJ) Une convention de prestation de services d'une durée de 6 mois, correspondant à la période de liquidation du SIM, sera signée entre la communauté de communes des Balcons du Dauphiné et la CAPI.
- ► Convention de gestion entre le Syndicat des Marais de Bourgoin-Jallieu (SIMBJ), la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère (CAPI) et la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (CCBD)

Pour permettre la réalisation des opérations de liquidation de l'actif et du passif et réaliser les missions de service public qui leur incombent de par la fin d'activité du syndicat, une convention de gestion sera signée entre le SIM, la CAPI et la communauté de communes des Balcons du Dauphiné.

ÉCONOMIE

- ► Annulation cession Lourdin et cession à QUAD 38 ZA de Lancin à Courtenay Afin de pouvoir céder la parcelle de 4171 m2 à un nouvel acquéreur, la cession Lourdin sera annulée.
- ▶ Dépôt du permis d'aménager pour l'extension de la ZA du Rondeau commune de Saint Chef Le Conseil communautaire valide le dépôt du permis d'aménager pour l'extension de la ZA du Rondeau qui porte sur une surface de 6,5 ha environ ainsi que tous documents relatifs au permis d'aménager (dossier loi sur eau…).
- ► Cession Morales pôle Galilée à Morestel substitution

Dans le cadre de la délibération sur la cession d'une parcelle de terrain à Monsieur Morales, il avait été omis de mentionner la faculté de substitution de ce dernier. Cette délibération sera donc remplacée par une nouvelle mentionnant bien « toute personne physique ou morale se substituant ».

- ▶ Modification du cahier des charges du parc d'activités de Buisson Rond à Villemoirieu La modification du cahier des charges du parc d'activités a été approuvée par le Conseil communautaire : la surface minimum des lots est abaissée à 199 m².
- ► Acquisition d'une propriété de 220 m² cadastrée F90 à la commune de Trept La communauté de communes rachètera à la commune de Trept une propriété d'une surface de 220 m² pour un montant total de 72 045,18€ dans le but de pouvoir la démolir et aménager ainsi un accès plus sécurisé aux usagers de la voie desservant la ZA de Courné.

AMÉNAGEMENT

► Acquisition Reveillard - Les Avenières Veyrins Thuellin

Pour permettre à la communauté de communes de conforter le pôle économique communautaire de la ZA des Nappes, les élus ont approuvé l'acquisition auprès de Mr et Mme Revillard d'une parcelle de 6656 m² pour un montant total de 66 560 €TTC.

► Cession de terrain à la commune d'Arandon-Passins

Dans le cadre de l'aménagement d'un giratoire et de la future extension de la ZA du Lantey, la communauté de communes cèdera des terrains d'une surface de 27 722 m² pour un montant de 194 054 €.

TRAVAUX

► Attribution des marchés pour le siège communautaire

Les marchés de travaux pour les travaux du futur siège communautaire ont été attribués comme suit : Lot n°1 – démolition/ gros œuvre : société Génie Civil du Sud-Est pour un montant de 201 989,50 € HT

Lot n°2 – charpente couverture étanchéité : société 4 AsBest pour un montant de 274 843,52 \in HT

Lot n°3 – bardage menuiseries extérieures : société Hugonnard pour un montant de 329 405,19 € HT

Lot n°4 - finitions : société EGBS pour un montant de 630 545,25 \in HT

Lot n°5 – ascenseur : marché infructueux pour le moment Lot n°6 – VRD : société Perriol TP pour un montant de 131 711 25 € HT

Lot n°7 – électricité : société Elec Partners pour un montant de 403 812,84 € HT

Lot n°8 – CVC/ plomberie : société Gillet pour un montant de 357 650 \in HT

► Création d'une autorisation de programme de financement des travaux du siège d'Arandon-Passins

Dans le cadre du financement des travaux du futur siège, le Conseil communautaire a approuvé l'Autorisation de Programmes phasée en crédits de paiement : 1 670 000 € pour 2020, 1 706 850 € pour 2021, 189 650 € pour 2022 soit un montant total de 3 566 500 €.

► Validation plan de financement TE 38 (MSP Montalieu-Vercieu)

Dans le cadre de l'extension du réseau électrique en souterrain de la MSP de Montalieu-Vercieu, la contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à 6831€ pour la communauté de communes.

► Avenants aux marchés de travaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Montalieu-Vercieu Dans le cadre des travaux de la MSP de Montalieu-Vercieu, et en raison de changement de destination du plateau libre, il est nécessaire de modifier certaines prestations prévues initialement aux marchés pour une plus value de 26 248,35 €. Le nouveau montant des marchés de travaux s'élève à 1 968 927 €HT.

CULTURE

▶ Convention de mécénat pour le festival Isle en Scène et Solstice de Brangues Berthelet participera en tant que mécène au festival Isle en Scène à hauteur de 1 500 €. Perrin participera en tant que mécène au festival du Solstice de Brangues à hauteur de 2 000 €, Spie Batignolles et Intermarché à hauteur de 1 500 €, Weldom à hauteur de 1 000 € et GCom1ID pour un montant de 500 €. Une convention de partenariat sera établie entre chacune des entreprises mécènes et la communauté de communes.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

► Fixation de tarifs complémentaires pour la piscine couverte (nouvelles activités) Un tarif forfaitaire de 300€ pour un cycle de 10 séances est fixé pour le centre hospitalier de Morestel souhaitant développer une activité piscine pour quelques résidents.

Un tarif forfaitaire de 40€ est fixé pour le stage jeunes sauveteurs proposé du 22 au 24 avril.

▶ Avenant à la convention d'utilisation de la piscine pour l'association des quatre MNS Un avenant à la convention passée avec l'association des 4MNS va être mis en place pour modifier les horaires d'utilisation de l'équipement.

EAU ET ASSAINISSEMENT

► Tarifs de prestation de services eau et assainissement

Les tarifs de prestation de services eau et assainissement ont été approuvés lors du conseil communautaire (tarifs en pièce jointe).

Informations

► Etat d'avancement : 2^{ème} labellisation France Services

Le Préfet a confirmé qu'il allait proposer le site de Villemoirieu pour qu'il devienne un Espace France Services dans les prochains mois.

Pour plus d'informations, consulter le compte-rendu du conseil communautaire sur www.balconsdudauphine.fr/l-intercommunalite/le-conseil-communautaire